

Formation en présentiel Intra dans Vos locaux Volet 4 : LAEP Les règles en LAEP, les penser en équipe au service du projet

Organisme de formation :

Association « Le Furet »
6 quai de Paris
67000 STRASBOURG
03 88 21 96 62

Association inscrite au Tribunal de Strasbourg sous le n° LXXVI n° 66
Enregistrée comme dispensateur de formations sous le numéro 42670278767
auprès de la Préfecture de la Région Alsace.
N° SIRET : 418 124 483 000 29

Contexte :

Les LAEP sont des espaces de rencontre qui encouragent et sécurisent les interactions entre les enfants, entre les adultes et entre les adultes et les enfants. Les accueillants accueillent chacun d'entre eux, dans le respect de leur singularité ; **dans cette micro-société créée le temps de quelques heures, l'accueil s'ordonne autour de certains principes et certaines valeurs qui organisent la posture de l'accueillant, et dans lesquels des règles ont toute leur place.** Pour autant, le sens de ces règles, leurs managements, n'est pas simple, et cette formation va s'attacher à en mesurer l'intérêt, mais aussi à entrevoir la complexité du positionnement de l'accueillant dans son rôle de garant. Cette formation pourra être utile pour questionner et re-questionner à l'intérieur de chaque équipe d'accueillants, les usages, et le sens des règles qui y ont cours.

Public et Prérequis :

Accueillants expérimentés en LAEP (Accueillant ayant une expérience de minimum 3 ans en LAEP ou ayant participé à la formation : « Volet 1 : La posture d'accueillant : Ecoute et Cadre »).

Objectifs :

- **Définir et repérer** les différents types de règles dans un LAEP. Différencier les règles écrites (type règlement intérieur, charte, règles de vie...), de celles qui sont l'expression des limites singulières de chaque accueillant.
- **Intégrer** l'intérêt d'une réflexion approfondie en équipe d'accueillants sur la place des règles dans le projet global d'accueil du LAEP

- **Approfondir**, dans le positionnement de l'accueillant, cette fonction de garant des règles du lieu **en identifiant**, au sein de chaque lieu d'accueil, pourquoi, à qui, dans quelles circonstances, et comment ces règles sont énoncées. Réfléchir à la façon dont l'accueillant prend parole, et à ses positionnements dans des situations délicates, comme lors de conflits, ou lorsqu'il est témoin de positions éducatives qui le heurtent.

Contenus :

- En lien avec le référentiel CNAF, **apports théoriques** permettant de **définir et de différencier les différents niveaux de règles** : les règles fondamentales, les règles de fonctionnement et les règles de vie.
- **Réflexions sur les usages et le sens** que ces règles représentent pour ceux qui les mettent en oeuvre : qui les énonce, pour qui et pour quoi ? Ce travail s'appuiera sur les écrits existants des différents Laep représentés à cette formation.
- **Etudes à partir de situations amenées par la formatrice, sur la manière d'énoncer les règles** : distinction entre la parole collective portée par le « nous » d'une équipe et la parole individuelle portée par le « je » de l'accueillant.
- **Travail autour de la dimension symbolique des règles** : l'intérêt de se confronter aux limites, à ce qui fait butée à la toute-puissance infantile, ainsi qu'à l'« inter-dit ».
- **Questionner** sa posture d'accueillant en tant que **tiers**.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques en grand groupe
- Etudes de situations d'accueil amenées par les stagiaires et (ou) par la formatrice, afin de favoriser les échanges d'expériences, la réflexion collective et individuelle et la construction d'un cadre interne clair pour chacun
- Travail individuel et en petits groupes (jeux de rôles) afin d'éprouver les apports théoriques
- Apport d'un dossier pédagogique dématérialisé à l'ensemble des stagiaires. Ce dossier sera complété selon les besoins identifiés durant la formation.

Complément de dossier : une revue Le Furet sur le thème de la formation viendra compléter le dossier pédagogique afin d'ouvrir le sujet et encourager à l'approfondissement et à la mise en oeuvre.

Evaluation :

Plusieurs évaluations élaborées par l'association le Furet seront mise en oeuvre durant cette formation :

- Un bilan de positionnement avant et après la formation sous forme de questionnaire sur les objectifs (les compétences à acquérir) sera mise en oeuvre donnant accès à un certificat de stage.
- Une évaluation de la formation

- Une évaluation de la formation par le.la format.eur.rice

Formatrices :

Isabelle Pillot Péronnet (A ne pas noter dans le catalogue, voir s'il le faut dans le devis)

Ou

Dalila Kiesele (A ne pas noter dans le catalogue, voir s'il le faut dans le devis)

Qualités de la formatrice :

- Psychologue clinicienne, formée à la psychanalyse.
Ancienne accueillante, assure depuis plusieurs années des supervisons et des formations en LAEP.
Participante au réseau national des LAEP.

Ou

- Responsable du service de formation de l'association le Furet.
Ancienne accueillante en LAEP.
Participante au réseau national des LAEP.
Formatrice sur la question de la bienveillance et en collaboration avec Christine Schuhl.
Formatrice sur la question des accueillants en LAEP et en collaboration avec Isabelle Peronnet.
Formatrice sur la question de la gestion des conflits.
Educatrice de jeunes enfants, Ancienne directrice d'EAJE,
Médiatrice familiale : spécialisée dans la gestion des conflits
Formée à l'approche en Communication non violente (CNV).

Durée de la formation : 2 jours / 14 heures de formation : A convenir avec vous et adaptable à vos besoins sur des journées de 7 heures